

Union des Associations Suisses de France

Le 01 février 2024

Par email

m@bakom.admin.ch

A l'Attention de Monsieur

Le Conseiller fédéral Albert Rösti

Chef du département DETEC

Procédure de consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs,

Bien que nous ne soyons pas destinataire de la procédure de consultation sur la « révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision », nous ne pouvons, en tant qu'Union des associations suisses de France, rester indifférents aux éventuelles conséquences de l'initiative populaire « 200 francs, ça suffit! » ou du contre-projet proposé.

En effet, si, en résidant à l'étranger nous ne sommes pas assujettis à la taxe sur la radio et la télévision, nous suivons avec intérêt les informations helvétiques. Sans reprendre l'argumentaire de la SSR ou de l'Organisation des Suisses de l'étranger qui vous sont déjà connues, nous mesurons bien l'impact de réductions budgétaires sur la diversité de l'offre, les emplois et donc la qualité de l'information, quelle que serait l'issue de la votation.

Si un certain nombre de Suisses à l'étranger ont accès aux programmes de la télévision suisse, au site internet de la RTS ou sont abonnés à quelque journal, Swissinfo occupe une place de choix comme source d'information à destination de l'étranger. Son suivi de l'actualité et sa présentation des grands thèmes de société, ses approches plurielles, ses analyses approfondies et ses reportages de qualité nous sont très utiles pour une bonne compréhension des débats qui animent le quotidien de nos compatriotes, surtout, justement lorsque nous vivons hors de Suisse.

Non seulement Swissinfo, avec ses éditions en 10 langues, contribue à une meilleure connaissance de la Suisse dans les pays étrangers et donc à une compréhension interculturelle si importante dans notre monde d'échanges internationaux, mais il apporte aussi aux Suisses à l'étranger – dont un quart vit en France - la richesse de l'information susmentionnée indispensable quand le peuple est sollicité lors de décisions importantes. En effet, la participation aux votations ou élections des ressortissants suisses vivant à l'étranger allant croissant, c'est grâce à la qualité de l'information que les Suisses à l'étranger peuvent exercer leurs droits politiques avec discernement et nous savons que le Conseil fédéral est attaché à l'expression des droits politiques de tous les citoyens suisses. Swissinfo remplit pleinement son rôle et nul doute que de nouvelles restrictions budgétaires se feraient au détriment de la diversité et de la qualité de l'information.



Union des Associations Suisses de France

Si notre propos s'est plus particulièrement attaché aux conséquences de la réduction de la redevance média sur le fonctionnement de Swissinfo, il est évident qu'il concerne aussi l'ensemble des offres de la SSR.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos inquiétudes, nous vous prions d'agréer Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Françoise Millet-Leroux Présidente de l'UASF

Dominique Baccaunaud Vuillemin Vice présidente de l'UASF